

INFORMATIONS PRATIQUES

◆ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 03.29.33.32.95

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : de 8h30 à 11h45

Fermeture

Le lundi

◆ BIBLIOTHÈQUE

10, rue de la Mairie - (gratuit pour les moins de 15 ans)

Vous pouvez les joindre au 03.29.82.49.43,, par Mail : laforgeauxlivres@gmail.com

Ouverture

Mardi : de 14h30 à 18h00
Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

◆ DÉCHETTERIE LES FORGES

SICOVAD : Tél: 03.29.31.33.75 ou 06.43.46.11.67

Mail : contact@sicovad.fr - Site : www.sicovad.fr

Ouverture

Mardi au samedi : de 13h00 à 18h00
Mercredi, samedi, dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermeture

Le lundi

Rappel :

- Collecte des ordures ménagères le **mercredi soir à partir de 18h00 (semaines paires)**
- Collecte du tri sélectif tous les **mardis à partir de 5h00**



◆ A VOS AGENDAS : MANIFESTATIONS À VENIR

- **30/08/2025** : Inauguration du nouveau bâtiment communal à partir de 11h00

◆ INFORMATIONS EN LIGNE SUR :

Panneau Pocket : www.panneaupocket.com



Service jeunesse Les Forges
NousLesForges
Mairie de Les Forges

Facebook

Notre site : mairielesforges.fr

Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia DUGRAVOT, Anne-Lyse GROMER-PETIER, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT.
Publication trimestrielle-Tirée en 936 exemplaires - Imprimée par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



LES FORGES ACTU

JUIN 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Adresse : 10, rue de la Mairie
88390 LES FORGES

☎ 03.29.82.49.43

Secretariat :

accueil@mairielesforges.fr

Secrétaire Générale :

secretariat.general@mairielesforges.fr

Service technique :

technique@mairielesforges.fr

Service jeunesse :

jeunesse@mairielesforges.fr

ACCUEIL :

Lundi, mardi et jeudi :
8h30 à 11h30 et 14h00 à 17h00
Mercredi, vendredi et samedi : 8h30 à 11h30



◆ INVITATION A L'INAUGURATION DU NOUVEAU BATIMENT

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les Forgerons et Forgeronnes à l'inauguration du complexe multi-activités le : **samedi 30 août à partir de 11h00**

sur l'esplanade, coté parking rue des Curtilles.

Cette manifestation sera suivie d'un verre de l'amitié dans la cour de l'école. Vous pourrez participer aux visites des locaux accompagnés d'élus jusqu'à 15h00.

L'équipe municipale serait honorée de votre présence à cet évènement.
Le Maire, Daniel MIDON

◆ LIMITATION DE TOUTE LA ROUTE DE DARNEY À 50 KM/H

Suite à une délibération du Conseil Municipal du 04/12/2023, le Maire avait pris un arrêté, le 15/04/2024, pour abaisser la vitesse de 70 km/h à 50 km/h sur toutes les voies départementales traversant la commune. Seule la portion de la route de Darney, depuis l'intersection rue du Sauveux et Chemin de la Comtesse jusqu'à la sortie du village, avait été maintenue à 70 km/h. Vu la vitesse des véhicules utilisant cette route, le Maire a décidé par arrêté de **limiter la vitesse à 50km/h sur toute la route de Darney à compter du 23/06/2025.**



◆ TRAVAUX

Afin de sécuriser l'accès des piétons, des vélos et de limiter le passage des véhicules à moteur pour aller au parcours sportif, nous avons procédé à la fermeture du chemin forestier, côté D166 (Uxegney/Bois l'Abbé), par la pose de roches et la création d'un merlon de terre.

- Nettoyage de toutes les rues communales avec la balayeuse ;
- Création de nouveaux cavurnes dans le cimetière
- Sécurité incendie communale : vérification de tous les poteaux incendie ainsi que la mise en place de ligne jaune au droit des poteaux, afin d'éviter les stationnements pouvant gêner l'intervention des pompiers ;
- Restauration d'un mur dans une salle de classe élémentaire de l'école communale ;
- Fin de saison hivernale : rebouchage d'une première partie des trous sur les voies circulées, formés par le gel et le passage des véhicules motorisés.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

- Inauguration du nouveau bâtiment communal
- Limitation de toute la route de Darney à 50 km/h
- Travaux

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

- Cartes nationales d'identité & passeports
- Bruits et nuisances : horaires
- Accueils de Loisirs 2025
- Recensement militaire
- Concours photo 2025
- Entretien des haies (Rappel)

3. QUOI DE NEUF ?

- Nouvelles entreprises sur la commune
- Création d'un club ados
- Signal logement
- Fortes chaleurs / canicule

4. INFORMATIONS PRATIQUES

- Agence Postale Communale
- Bibliothèque
- Déchetterie
- A vos agendas
- Informations en ligne sur :

INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

♦ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS / MAISON FRANCE SERVICES

Pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité, vous devez préremplir votre demande sur le site : ants.gouv.fr ou service-public.fr, puis prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées du secteur : Chantraine, Golbey, Epinal, Mirecourt, Thaon-les-Vosges.

Si vous rencontrez des difficultés pour établir votre demande, vous pouvez prendre RDV à la **Maison France Services** de **Girancourt** - Tél : 03.29.36.15.47 - Mail : lboye@pays-epinal.fr

Ouverture: Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

M. Sylvain NICOLAS, conseiller numérique, est présent à Girancourt pour vous aider dans vos démarches les : Lundis de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 17h00 et les mercredis de 13h30 à 17h00

Permanence de la Maison France Services à la Mairie de Chantraine les :
Mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous.

♦ BRUITS ET NUISANCES SONORES : HORAIRES A RESPECTER

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 **Dimanches et jours fériés :** 10h00 à 12h00

♦ ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

- organisé **du 7 juillet au 1er août 2025**, ouvert de 7h30 à 18h30, pour les enfants de 3 à 14 ans, par Mme BOUDOT Céline (responsable du service péri et extra scolaire)
- Contact : **06.11.35.29.18**
Inscriptions uniquement à la semaine avec ou sans repas.
Thèmes : « *les 4 éléments* » et « *à la découverte des métiers* »

Renseignements en Mairie : 03.29.82.49.43 - jeunesse@mairielesforges.fr, inscriptions via le logiciel 3 D OUEST.

♦ RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16^{ème} anniversaire, **tous** les jeunes sont invités à se présenter en mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, première démarche civique nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

♦ CONCOURS PHOTO 2025 : RAPPEL

L'association « Au fil des Forges » organise à nouveau un concours photo.
Le thème est : « *le soleil dans tous ses états* » avec un élément qui permette de reconnaître notre environnement forgeron.
Date limite le 08/09/2025 à l'adresse suivante : aufildesforges@gmail.com

♦ ENTRETIEN DES HAIES : RAPPEL

Les périodes d'interdiction d'effectuer des travaux sur les haies (destruction, taille importante, ...) sont toujours comprises entre le 16 mars et le 15 août inclus, selon l'arrêté n°052/2025/DDT du 04/03/2025, et ce, afin de protéger les oiseaux pendant la période de nidification.

Toutefois, la taille d'agrément en zone urbaine, l'entretien manuel de pousse de l'année sont tolérés.

QUOI DE NEUF ?

♦ NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE

- LES COUTURES DE MÔ** (confection de lingettes, bavoirs, bandeaux de soins, sacs à sacs) : lescouturesdemo@outlook.fr; Instagram : @lescouturesdeMo
- Denis BRANECKI Services** (Petits travaux, entretien, bricolage, taille de haies, d'arbres, jardinage, tonte, désherbage, évacuation déchets verts) - Services à la personne : 06.37.29.49.58

Ces entreprises se sont fait connaître en Mairie. Avis aux futures entreprises !

♦ CRÉATION D' UN CLUB ADOS

Le service Jeunesse propose de créer un club ados dès la rentrée de septembre 2025 qui fonctionnera tous les soirs **du lundi au vendredi sauf le mercredi, de 17h00 à 18h00 dans la salle de la biblio-bulle** (située au sous-sol de l'école, en face de la garderie). Cette salle a été aménagée et décorée par les CM1 et CM2. Différentes activités seront proposées comme la création d'une B.D., des jeux de société, ... Le programme sera établi selon les envies des ados.

RDV donc dès le lundi 8 septembre !! On vous attend nombreux pour cette nouvelle aventure

♦ SIGNAL LOGEMENT

Le logement constitue un aspect essentiel dans la vie quotidienne des concitoyens afin de vivre dans de bonnes conditions. Or, de trop nombreux habitats présentent encore aujourd'hui des risques importants pour leur santé et leur sécurité. C'est pourquoi, l'Association des Maires de France, le Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne et l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement ont mis en place une plate-forme pour sortir du mal logement :

<https://signal-logement.beta.gouv.fr/>

selon l'état du bâtiment, les espaces de vie, propreté du logement, sécurité des occupants, confort du logement et vie commune.

♦ FORTES CHALEURS / CANICULE

Malgré leur caractère récurrent, l'impact sanitaire des fortes chaleurs et canicules persiste et se traduit chaque année par des augmentations des recours aux soins, des hospitalisations et des décès.

Comment se protéger ? :

Je reste au frais chez moi ou dans un endroit rafraîchi, et je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif. Je me mouille le corps. Je ferme les volets et fenêtres en journée. Je privilégie les activités douces. Je mange frais et équilibré, j'évite de boire de l'alcool. Je prends des nouvelles des plus fragiles.

En cas de malaise, appelez le 15. Les personnes à partir de 65 ans ou en situation de handicap sont encouragées à s'inscrire sur le **registre municipal des personnes fragiles/vulnérables** afin qu'une veille soit assurée en cas de canicule ou que le CCAS intervienne si besoin.